

EICHHOFFEN AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES VOSGES

SCÉNARIO 3

ENJEUX ET CONTRAINTES

- IDENTITÉ ENTRÉE DE VILLAGE
- IDENTITÉ COEUR DE VILLAGE
- INTERSECTION À TRAITER
- ASSURER LIAISON PIÉTONNE
- INTÉGRER DU STATIONNEMENT
- TRAITEMENT PAYSAGER
- GESTION INTÉGRÉE DES EP
- NOUVEAU PROJET IMMOBILIER (BOULLE)

RENFORCER L'IDENTITÉ DU COEUR DE VILLAGE

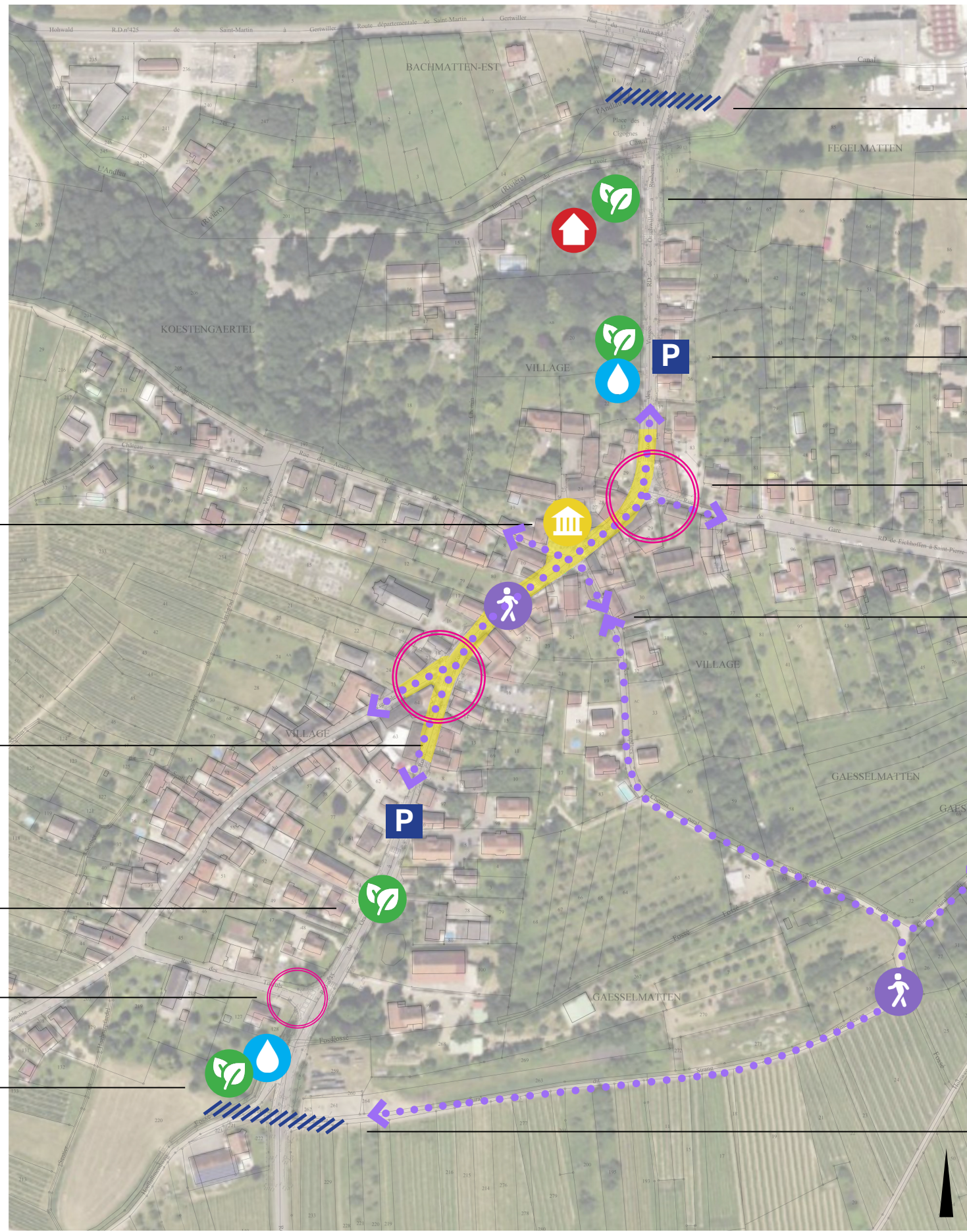
ZONE 30

METTRE AUX NORMES LES ESPACES DE CIRCULATION

PROLONGER LA NATURE EN VILLE ET MARQUER LA RUE

CROISEMENT ET CONTINUITÉ PIÉTONNE À TRAITER

PROLONGER LE PAYSAGE TOUT EN GÉRANT LES EP



DÉFINIR L'IDENTITÉ DES L'ENTRÉE

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE

RENFORCER LE CARACTÈRE CHAMPÊTRE TOUT EN GÉRANT LE STATIONNEMENT

SÉCURISER ET MARQUER L'INTERSECTION

FAVORISER LES LIAISONS DOUCES

MAIRIE / ÉCOLE CENTRE / RUE DES INDUSTRIES

MARQUER L'IDENTITÉ PASSER D'UNE RD À UNE RUE

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT :

ENTRÉE NORD / ANDLAU ET NATURE :

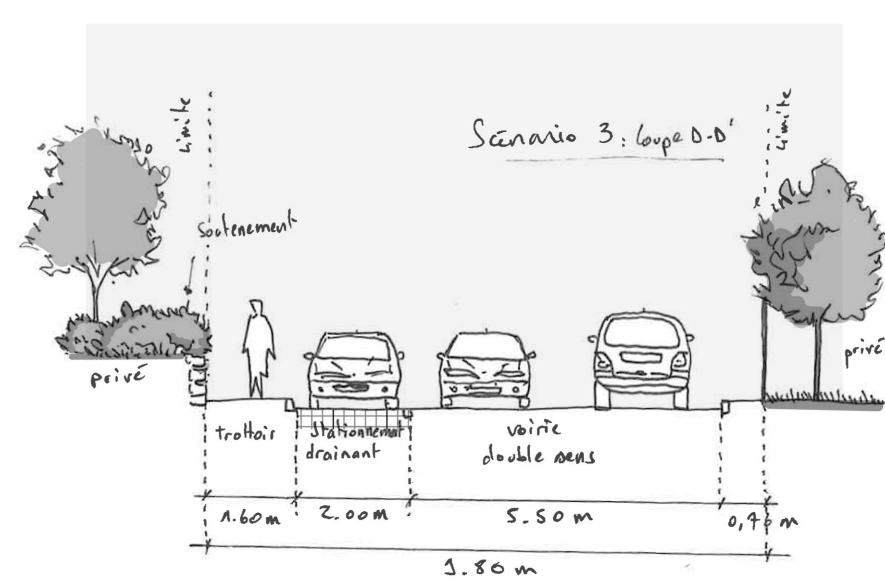
- Décroché / chicane avec espaces verts
- Stationnement longitudinal côté habitations
- Trottoir aux normes côté habitations
- Espaces verts

RUE DE LA GARE :

- Priorité à droite
- Trottoir aux normes côté Sud rue de la gare
- Trottoir aux normes côté Est route des Vosges
- Plantations en façade du mur en face de la rue

COEUR DE VILLAGE : IDEM SCENARIO 1

- Trottoir aux normes côté Est avant la mairie
- Trottoir aux normes côté Ouest après la mairie
- Chaussée réduite à 5 m
- Revêtement différent pour marquer centralité et bus
- Traversée piétonne rue des Peupliers
- Parvis de la mairie en palier, deux places de stationnement
- Carrefour classique rue du Vignoble avec places de stationnement jusqu'au plateau (sécurisation)



STATIONNEMENT

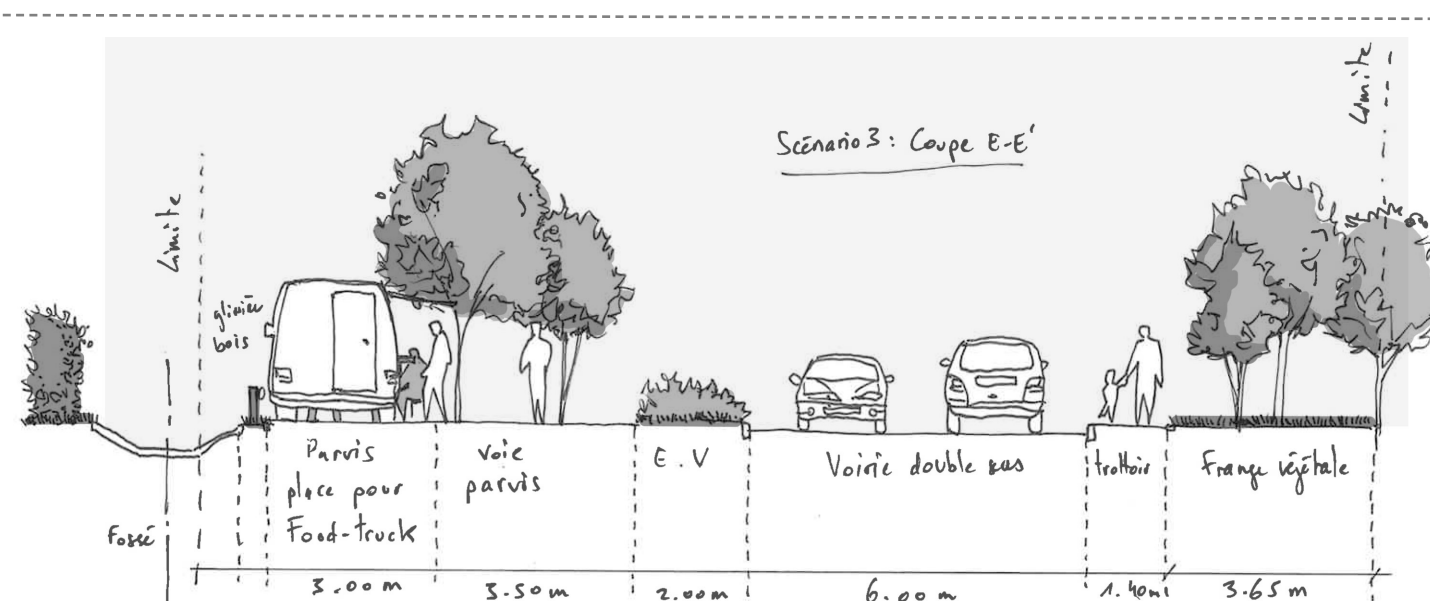
TROTTOIR TRAVERSANT

RUE DES TILLEULS

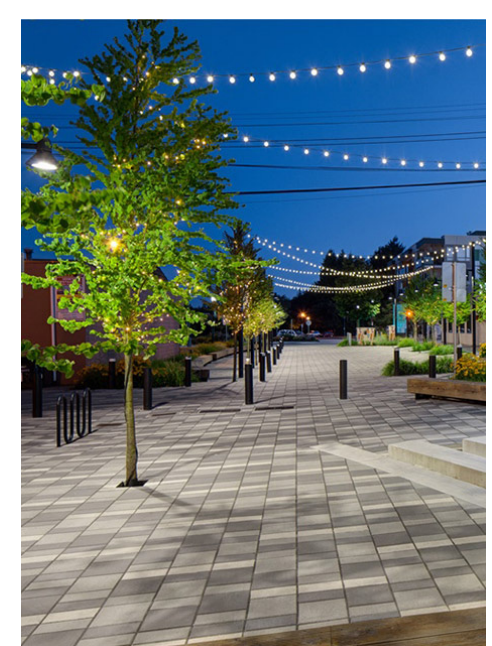
VIRAGE

ENTRÉE SUD

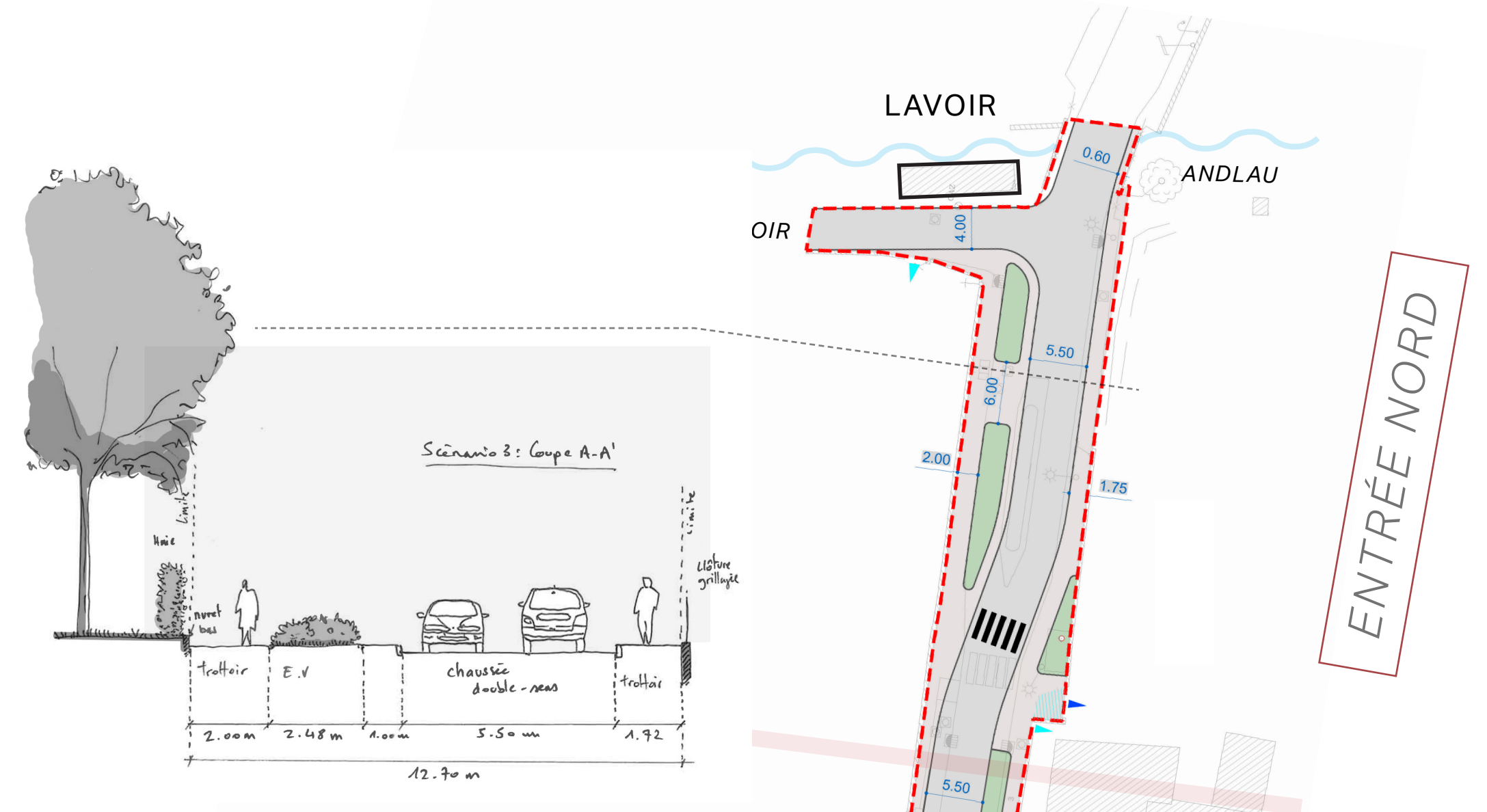
GAMBSHEIM



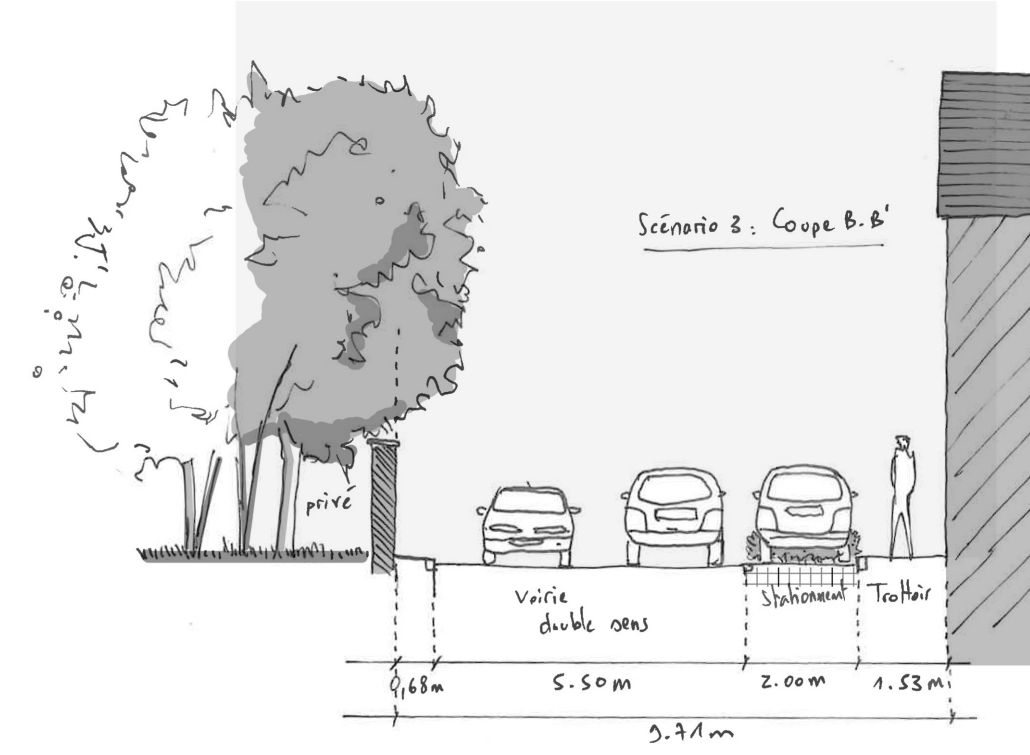
SQUARE FOOD-TRUCK



CHICANE
ESPACES VERTS



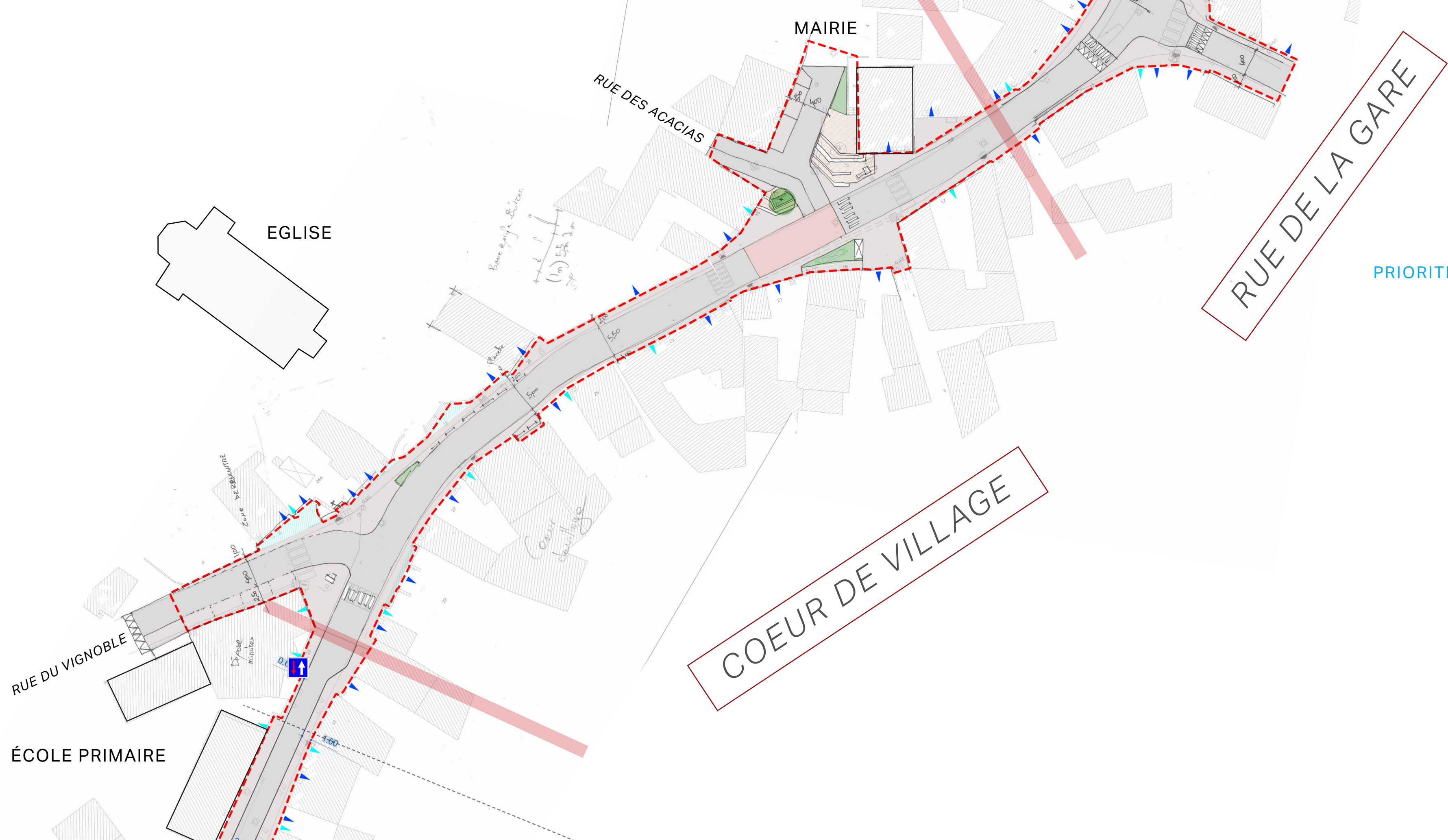
ENTRÉE NORD



ESPACES VERTS



ANDLAU ET NATURE



EGLISE

RUE DES ACACIAS

MAIRIE

RUE DE LA GARE

PRIORITÉ À DROITE

RUE DU VIGNOBLE

ÉCOLE PRIMAIRE

ÉCLUSE

VIGNOBLE ET HABITAT



PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT :

ECLUSE :

- Sens prioritaire sortant vers le Sud
- Trottoir aux normes côté Est
- Voie de 3.50 m
- Bande tampon côté Ouest

VIGNOBLE ET HABITAT : IDEM SCENARIO 1

- Trottoir aux normes côté Est puis côté Ouest
- Tracé en courbe pour ralentir
- Places de stationnement de part et d'autre
- Espaces verts plantés

ENTRÉE SUD :

- Courbe, virage accentué pour ralentir
- Trottoir traversant
- Plateau au niveau de la rue des Tilleuls
- Trottoir aux normes des deux côtés
- Placette piétonne food-truck